

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 10 juin 2019

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

- 1. Bienvenue et annonces par le maire**
- 2. Mot d'ouverture**
- 3. Appel à l'ordre**
- 4. Confirmation du quorum par le greffier**
- 5. Déclaration de conflit d'intérêts**
- 6. Adoption de l'ordre du jour**
- 7. Présentations, requêtes et pétitions**
 - 7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC**
 - 7.2 Audience publique – Arrêté CV-1 (2019) – l'établissement de la limitation d'accès des rues à l'intérieur du centre-ville de Dieppe**
- 8. Questions du public**
- 9. Adoption des procès-verbaux**
 - 9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 27 mai 2019**
- 10. Motions (mémoires) et nominations**

10.1 Culture, loisirs et vie communautaire

10.1.1 Ratification - directives adoptées à huis clos

10.1.2 Subvention communautaire - campagne de financement - Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton

10.2 Ingénierie

10.2.1 Adjudication de marché – améliorations de l'intersection Amirault/Melanson et passage pour piétons - rue Champlain

10.2.2 Services d'ingénierie - îlot Gauvin - rues et stationnements

10.3 Planification et développement

10.3.1 Fixer dates – présentation et audience publiques – modifications – Plan d'aménagement municipal Z-9 (2017) et Arrêté de zonage Z-10 (2017)

11. Arrêtés municipaux

11.1 Arrêté A-13 concernant la réduction des sacs en plastique à usage unique dans la Ville de Dieppe

11.1.1 1re lecture - TITRE

11.1.2 2e lecture - TITRE

12. Avis de motion

13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil

14. Levée de la réunion

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Ratification - directives adoptées à huis clos
Date: le 10 juin 2019

Que le conseil ratifie les directives adoptées lors de réunions du conseil tenues à huis clos portant sur les sujets suivants :

1. Demande d'exemption - Arrêté S-9 interdisant les bruits excessifs - Congrès mondial acadien
2. Fermeture temporaire de rues - Congrès mondial acadien

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.2
Titre: Subvention communautaire - campagne de financement - Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton
Date: le 10 juin 2019

Que le conseil autorise qu'une contribution annuelle de 10 000 \$ soit accordée à la campagne de financement « Soins extraordinaires » de la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton pour une période de cinq ans à partir de l'année 2020 et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-20-28-2310 (Budget de fonctionnement général - Subventions aux organismes).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Adjudication de marché – améliorations de l'intersection
Amirault/Melanson et passage pour piétons - rue Champlain
Date: le 10 juin 2019

Que le conseil adjuge le marché visant le projet intitulé "Améliorations de l'intersection Amirault/Melanson et traverse sur la rue Champlain - 2019" au soumissionnaire le moins-disant, soit *Modern Construction (1983) Limited*, au coût révisé de 709 430 \$ (plus TVH) et autorise que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7638 (Budget d'immobilisation général - Feux de circulation Amirault/Melanson et traverses rue Champlain).

Que le conseil autorise *EXP Services Inc.* à entreprendre les services d'ingénierie visant le projet intitulé "Améliorations de l'intersection Amirault/Melanson et traverse sur la rue Champlain - 2019", au coût de 80 000 \$ (plus TVH) et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7638 (Budget d'immobilisation général - Feux de circulation Amirault/Melanson et traverses rue Champlain).

Que le conseil autorise un transfert budgétaire d'une somme de 155 000 \$ du compte no 3-3-35-58-7647 (Budget d'immobilisation général - Intersection Alain-Gillette/Acadie) au compte no 3-3-35-58-7638 (Budget d'immobilisation général - Feux de circulation Amirault/Melanson et traverses rue Champlain).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2
Titre: Services d'ingénierie - îlot Gauvin - rues et stationnements
Date: le 10 juin 2019

Que le conseil autorise *EXP Services Inc.* à entreprendre les services d'ingénierie visant le projet intitulé "Centre-ville - îlot Gauvin - rues et stationnements" au coût de 60 000 \$ (plus TVH) et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-35-58-7645 (Budget d'immobilisation général - Centre-ville - îlot Gauvin).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1
Titre: Fixer dates – présentation et audience publiques – modifications – Plan d'aménagement municipal Z-9 (2017) et Arrêté de zonage Z-10 (2017)
Date: le 10 juin 2019

Que le conseil fixe une présentation publique le 8 juillet 2019 à 18 h à l'hôtel de ville de Dieppe en vue de présenter les modifications proposées à l'Arrêté Z-9 (2017) concernant le plan d'aménagement municipal et une audience publique le 12 août 2019 à 18 h à l'hôtel de ville de Dieppe en vue d'entendre les objections aux modifications proposées à l'Arrêté de zonage Z-10 (2017).

Que le conseil demande l'avis écrit du Comité consultatif en matière d'urbanisme et prolonge le délai prévu sous l'article 110(3) de la *Loi sur l'urbanisme* au 9 septembre 2019.